



## MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY

### AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE EN PRÉSENCE ET ÉCRITE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 21-365 modifiant le règlement de zonage numéro 15-290 relatif à la garde de volailles à des fins personnelles.

AVIS PUBLIC est donnée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 février 2022, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement numéro 21-365 modifiant le règlement de zonage numéro 15-290 relatif à la garde de volailles à des fins personnelles dans le but de permettre la garde de poules ou de cailles comme usage complémentaire à un usage habitation de faible densité et en conséquence, de prévoir les différentes conditions d'exercice de cet usage ainsi que des normes relatives à la construction et à l'implantation d'un poulailler.
2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1) et en vertu de l'arrêté 2021-054 du 16 juillet 2021 toute assemblée publique doit être accompagnée d'une consultation écrite afin de garantir le droit de toute personne intéressée de se faire entendre dans le contexte de la pandémie. Cette consultation écrite doit être annoncée par un avis public, idéalement le même avis que celui annonçant la tenue de l'assemblée, et la réception des commentaires dure jusqu'à la levée de l'assemblée. Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits relativement aux projets susmentionnés, par courrier ou par courriel et ce, pendant la période de l'affichage du présent avis jusqu'à la levée de l'assemblée de consultation publique.
3. La description détaillée du projet de règlement est placée ci-après et le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site web de Petit-Saguenay à l'adresse internet suivante : [www.petit-saguenay.com](http://www.petit-saguenay.com)
4. Les dispositions relatives au règlement numéro 21-365 modifiant le règlement de zonage numéro 15-290 sont les suivantes. Les dispositions de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire :
  - l'article 1 ajoute l'article 12.4.8 de manière à autoriser la garde de volailles à des fins personnelles comme usage complémentaire à une habitation de faible densité (unifamiliale isolée, jumelée ou bifamiliale isolée) assorti de diverses conditions d'exercice de l'usage afin de favoriser l'harmonie avec les terrains voisins et d'assurer des règles minimales d'hygiène;
  - l'article 2 modifie l'article 12.5.2 afin d'ajouter un poulailler au nombre des bâtiments complémentaires permis dans la mesure où l'usage est autorisé en vertu de l'article 12.4.8;
  - l'article 3 modifie l'article 12.5.3 de manière à exclure un poulailler au fin du calcul du nombre total maximum permis de bâtiment complémentaire à une habitation;
  - l'article 4 ajoute l'article 12.5.9 relatif aux normes particulières à respecter quant à l'implantation d'un poulailler et son enclos, son emplacement par rapport aux lignes de terrain, les dimensions, certaines règles de construction ainsi que la hauteur maximale.
5. Le projet de règlement 21-365 concerne l'ensemble des zones du territoire de Petit-Saguenay. L'identification des zones est présente sur les plans de zonage de la Municipalité.
6. Le projet de règlement ainsi que les plans de zonage pour l'ensemble du territoire de la municipalité de Petit-Saguenay peuvent être consultés sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.petit-saguenay.com](http://www.petit-saguenay.com).
7. La Municipalité recevra les commentaires écrits pendant la période d'affichage du présent avis jusqu'à la levée de l'assemblée de consultation, soit jusqu'au 23 février 2022 à 16h00. Les commentaires écrits peuvent être adressés par courriel à l'adresse suivante : [lisa.houde@petit-saguenay.com](mailto:lisa.houde@petit-saguenay.com) ou encore par courrier à l'adresse postale suivante : 35, rue du Quai, Petit-Saguenay (Québec) G0V 1N0.
8. Pour toute question, il est possible de communiquer par téléphone au bureau de l'Hôtel de Ville, de 8h à 12h et de 13h à 16h au numéro suivant : 418-272-2323 poste 3301 ou par courriel à l'adresse suivante : [lisa.houde@petit-saguenay.com](mailto:lisa.houde@petit-saguenay.com)

9 février 2022

Lisa Houde, Directrice Générale et Greffière-trésorière